



FFvolley

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°1 DU 09 SEPTEMBRE 2017

SAISON 2017/2018

Présents :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Alain de FABRY, Florence AVABY, Pierre MERCIER, Yves LABROUSSE, Alain GRIGUER

Excusées :

Christine MOURADIAN, Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET

Assistent :

Jean-Paul ALORO, Michelle AKILIAN

Invité : Arnaud DAGORNE

Le Président ouvre la séance à 10h00.

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Rendez-vous avec la Ministre des Sports

Le Président fait la synthèse des sujets abordés avec Madame FLESSEL lors du rendez-vous tenu le 6 Septembre, en présence de notre DTN : les 4 priorités ministérielles sont l’Ethique et la probité, le Sport pour tous, le rayonnement de la France, l’augmentation de 3 Millions de licenciés.

L’Euro 2019 en France, le Para-Volley, le projet féminin, la Convention d’Objectifs pluriannuelle ont été abordés, nous sommes en attente de réponses sur certains sujets comme les Aides à Projets du plan Héritage 2024.

- Rendez-vous avec M. Cyril MOURIN, Conseiller Sports à l’Elysée

De nombreux sujet abordés dont l’Euro 2019, la gouvernance dans les fédérations et le projet fédéral au regard des priorités du Ministère des Sports.

Date d’approbation : Adopté par le Conseil d’Administration du 21 octobre 2017

Date de diffusion : 23/10/2017

Auteur : Yves LABROUSSE

- Projet de tournoi de Beach Volley 5* à PARIS

Le Président informe les membres que la FIVB a proposé à la FFVB le déroulement d'un tournoi international de Beach Volley 5* à PARIS ; le budget s'élève à 1,5 M€, la FIVB serait prête à apporter 1/3 et Marc CROUSILLAT qui était le promoteur des World Series organisés à PARIS jusqu'en 2008 a été contacté et serait intéressé pour s'investir à nouveau dans ce projet et de chercher à apporter un 1/3 du financement ; il est précisé que les demandes de subvention seront traitées et suivies par la FFVB.

Le Volley doit se positionner sur les opportunités entre 2018 à 2021 même si le délai est un peu court. Le Président souligne que la FIVB vient de décider que les pays qui n'organiseraient pas de tournoi 5* ne pourront pas engager leurs paires d'équipe nationale lors des Tournois 4 et 5*.

A l'occasion de l'attribution des Jeux Olympiques 2024, le Président va profiter du voyage à Lima (Pérou) organisé par le CNOSF pour en discuter avec Madame la Maire de Paris et l'Adjoint aux Sports M. Jean-François MARTINS.

- Nombre de licenciés FFVB

Le Président annonce que la Fédération compte 141 735 licenciés à fin Août dont 36 000 licences événementielles. Ce record de licenciés a été permis notamment par la hausse de 9 200 licences payantes sur les deux dernières saisons.

- Liquidation du club de St Louis (68)

Un courrier annonçant la liquidation judiciaire du club de St Louis a été reçu à la Fédération. Christian ALBE rappelle que la FFVB a une créance de 1 100 € ; il est décidé l'envoi d'un courrier au liquidateur, à la Mairie et à la Ligue Grand Est.

- CEV – Projet de développement

Lors de l'Assemblée Générale de la CEV, un atelier a porté sur le « School Project » que la CEV soumet aux fédérations nationales : celles-ci peuvent présenter et déposer un dossier relatif au Volley à l'école qui peut être soutenu financièrement par la CEV ; Arnaud DAGORNE indique que le contact du Responsable Développement de la CEV a été transmis à Laurent OLMO.

- World Para-Volley

Isabelle COLLOT représentera la FFVB à l'Assemblée Générale en Croatie.

- LNV

Alain GRIGUER, Président de la LNV, dénonce le projet de la CEV de vouloir organiser des qualifications aux Championnats d'Europe 2019 en Janvier 2018 alors que les calendriers ont été élaborés il y a presque 6 mois sans fenêtre internationale à cette période. Une réunion avec les autres ligues pros européennes se déroule sur ce sujet à Bologne le 14 Octobre.

Le Président souligne que la Fédération Suisse a écrit puis exprimé en Assemblée Générale de la CEV le 01/09 la difficulté de connaître aussi tardivement le projet de calendrier des TQCE alors que le championnat suisse a des journées programmées en Janvier 2018.

La FFVB va envoyer un courrier en ce sens à la CEV.

Alain GRIGUER demande aussi qu'un courrier soit envoyé à la FIVB concernant le respect des contrats signés par des clubs français qui sont remis en cause par des engagements conclus par des clubs d'autres continents.

Arnaud DAGORNE informe les membres de la recherche en cours d'une télévision afin de diffuser les matchs à domicile des clubs français (Chaumont et Mulhouse) engagés en

Champions League 2017/2018 ; le contrat CEV/MCS s'est achevé en Juin dernier et la CEV et son agence THE SPORTMAN n'ont entamé des démarches qu'en Juillet dernier, sans succès auprès des groupes audiovisuels français.

2. HAUT-NIVEAU ET TECHNIQUE

- Incident lors du Championnat du Monde Cadets

Le Président relate l'incident rapporté par Brigitte CERVETTI, chef de délégation, lié au comportement menaçant de l'entraîneur de l'Equipe d'Iran lors de la Finale.

Le Bureau Exécutif décide d'adresser un courrier à la FIVB compte tenu de la teneur de l'incident et du devoir d'exemplarité de tout entraîneur.

- WEVZA

L'Assemblée Générale de la WEVZA tenue à Cracovie durant l'Euro a décidé d'attribuer 3 500 € à chaque organisateur ; le tournoi de Montpellier en Décembre prochain en bénéficiera.

- Bilan de la saison 2017 et préparation de la saison 2018 de l'Equipe de France Féminine

Pierre MERCIER informe que le staff féminin va dresser un bilan le 20 et 21/09 avec la DTN et Michel GENSON.

Il souhaite que le service évènementiel travaille étroitement sur l'accueil des Bleues ; 3 cahiers des charges sont nécessaires :

- Stage Equipe de France
- Stage Equipe de France + match amical
- Stage Equipe de France + match officiel

- Universiades 2017

Michelle AKILIAN, présente à Taipei avec les 2 équipes de France engagées, fait la synthèse de cette compétition mondiale majeure où le Volley français était absent depuis 2005.

Elle félicite l'engagement des cadres techniques présents sur place. Une compétition enrichissante pour les joueurs et joueuses.

Elle salue aussi la couverture de la compétition et des matchs des Equipes de France sur le site Internet fédéral et les réseaux sociaux.

Elle ajoute l'importance de l'inscription des équipes de Volley aux prochaines Universiades en 2019 à Naples.

- Commission Salles et Terrains de Beach Volley

Arnaud DAGORNE indique que cette commission va être créée en Octobre ; Philippe BEUCHET sera le Président ; il demande que la LNV désigne un représentant du secteur professionnel.

3. EVENEMENTIEL/COMMUNICATION/MARKETING

- Contrat BV Sport/FFVB

La FFVB vient de signer pour 3 ans un contrat d'échanges avec cette société qui fournit des équipements de récupération aux Equipes de France seniors ainsi qu'aux juniors.

- New Volley Ball League

Le Directeur Général de la FIVB a demandé la présence d'Arnaud DAGORNE lors des prochaines réunions de cette compétition (NVL Council meeting) ; la FFVB a proposé deux salles pour 2017 : Aix en Provence et Rouen, les visites seront réalisées avant le 31/10/2017.

- Agence marketing de la FFVB

Le Bureau Exécutif donne son accord pour que la FFVB signe un contrat avec la société EM PROMOTION qui va commercialiser jusqu'au 31/12/2018 des droits marketing de la FFVB et notamment les Equipes de France.

- Contrats TV World League 2016 et 2017

Le Président annonce que les contrats TV des deux dernières éditions de WL ont été signés par BeIN sports et la FFVB et ont été renvoyés à la FIVB ; la FFVB attend désormais le récapitulatif financier corrigé de la WL 2017.

- Appart City

Les discussions se poursuivent et une réunion va se tenir le 26 septembre.

- Euro 2019

Le Président rappelle l'obtention de l'organisation de l'Euro Masculin 2019 qui permet au Volley français d'accueillir une 1^{ère} grande compétition internationale depuis 1986. Arnaud DAGORNE présente les travaux à mener dans les 6 mois pour bien lancer cette organisation ; il souligne la nécessité de désigner un dirigeant chargé de piloter et coordonner les actions de développement et d'animations à susciter et mettre en œuvre dans le cadre de cet Euro.

Annie PEYTAVIN est nommée chef de projet de la préparation du Congrès de la CEV à organiser à Paris lors de la dernière semaine de l'Euro.

Le Bureau Exécutif confirme Arnaud DAGORNE comme représentant de la FFVB dans le Comité de Pilotage créé en Février dernier et regroupant les Directeurs des 4 pays organisateurs.

Eric TANGUY énonce que la prochaine réunion avec la CEV et les 3 autres pays si tiendra en Octobre à Paris à l'occasion des 70 ans de la FIVB.

4. FINANCES

- Relance clubs

Christian ALBE informe les membres que le service comptabilité s'occupe de relancer tous les clubs qui ont des dettes envers la FFVB.

- Cas d'une joueuse de Lattes

Se pose le problème du règlement du solde de la pension au CREPS de Boulouris, saison 2016/2017, soit 1 610 € ; cette joueuse est originaire de l'île de St Martin, qui est actuellement sinistrée. Après discussion entre les membres et compte tenu des difficultés actuelles de la ligue ultramarine, le Bureau Exécutif décide que la Fédération paie le solde au CREPS de Boulouris à titre d'avance pour la ligue ultramarine (comme elle s'y était engagée) et sollicite le club de Lattes pour la prise en charge de 50 %, soit 805 €, toujours à titre d'avance.

- Contrôle URSSAF

Après une visite le 8 Septembre, deux autres rendez-vous sont prévus le 28/09 et 16/10.

- Ressources humaines

Le Bureau Exécutif donne son accord à la conclusion d'un CDD de 7 mois avec François RIVET en tant que chargé de mission partenariats après la fin de son stage ; sa mission débutera le 02/10/2017.

Concernant la boutique, le Bureau Exécutif confie à Rodolphe ADAM le soin de préparer une fiche de poste de recrutement d'une personne en charge du suivi de la boutique, des commandes des clients et du stock ainsi que l'entretien du bâtiment fédéral.

5. VIE ASSOCIATIVE ET FEDERALE

- Programme de réunions

Institut de formation : 12/09

Aides aux Ligues : 25/09 à Bordeaux

Rassemblement de tous les Responsables du développement : à déterminer

- Ligue de Mayotte

L'élection étant à refaire avant le 01/01/2018, un courrier préparé avec le service juridique sera envoyé dès lundi 11/09.

- Procédure des Vœux

Après discussion entre les membres, il est décidé de proposer au Conseil d'Administration d'Octobre que le dépôt des vœux soit proposé du 01/11 au 31/12/2017.

- FDME

La feuille de match électronique est prête pour la reprise des championnats dans deux semaines. La formation des arbitres se poursuit dans les Ligues.

6. SECTEUR ULTRA-MARIN

6.1 Détection

Le programme de détection entamé en 2016 en Outre-Mer est très apprécié par les ultramarins.

6.2 Formation des cadres

Considérant les besoins importants de formation de cadres identifiés sur tous les territoires, considérant l'absence de CTS sur ces territoires, à l'exception de la Guadeloupe, considérant la nécessaire harmonisation en matière de formations des cadres, Florence AVABY porte à l'étude des membres du Bureau Exécutif, la proposition suivante :

- **constituer un POOL de 3 formateurs pour l'Outre-Mer** : 1 par zone -

* *Zone Antilles/ Guyane* : Guadeloupe/Martinique/Guyane/ Iles du Nord

* *Zone Océan Indien* : Réunion/Mayotte

* *Zone Pacifique* : Nouvelle-Calédonie/Wallis et Futuna/Tahiti

Secteurs : Indoor et Beach Volley.

Avantages :

- un secteur « formation » structuré et coordonné piloté par des formateurs dédiés
- des besoins spécifiques pris en compte avec des axes à développer en fonction des potentialités repérés sur les territoires
- une harmonisation dans le contenu avec des spécificités des territoires
- un accompagnement, un suivi régulier, une proximité
- une lisibilité des cadres formés
- une opportunité d'élaborer des socles de formation communs, en intégrant le secteur scolaire.

6.3 Volleyades 2018

Demande d'engagement de 4 équipes représentant les territoires ultramarins.

6.4 Relations avec les pays d'Afrique

Le CNOSF envisage en novembre prochain la mise en place d'un colloque sur l'Afrique et les Outre-Mer. En ce sens, les fédérations ont été mobilisées par le biais d'un premier questionnaire.

Le rapprochement avec le Cameroun va en ce sens.

7. QUESTIONS DIVERSES

La prochaine séance est fixée au vendredi 6 Octobre.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE